



**École du Lac-des-Fées**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**de la séance régulière du Conseil d'établissement**  
**ayant eu lieu le 5 décembre 2017 à 18h30**

**Étaient présents:**

Membres parents : M. David Benovoy                      Mme Marie-Noëlle Harvey  
                          Mme Sandra Le Courtois                    Mme Kristin Marinacci  
                          Mme Sophie Wauquier                    M. Stephen Moran (a quitté à 20h00)

Personnel:                    Mme Josée Bussières                      Mme Chantal Poirier  
                                  Mme Marie-Claude Simard                Mme Marlène Savard

Représentant de la communauté: M. Manuel Le Bris

Direction:                    M. Jocelyn Bourdon

**Étaient absentes:**

- Membres du personnel: Mme Chantal Monette et Mme Sylvie Jolicoeur
- Représentante de la communauté: Mme Anne-Marie Villeneuve
- Commissaire scolaire: Mme Christiane Gourde

**1. Préliminaires**

**1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance**

Mme Sandra Le Courtois souhaite la bienvenue aux membres, elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Stephen Moran propose l'adoption de l'ordre du jour, la proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

**CÉ-17-18-24                      Adoptée à l'unanimité**

**1.3 Période d'intervention du public**

Aucune intervention.

**1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2017**

M. Stephen Moran propose l'adoption du procès verbal, la proposition est appuyée par Mme Marie-Noëlle Harvey.

**CÉ-17-18-25                      Adoptée à l'unanimité**

**1.5 Suivis au procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2017**

Pas de points de suivi.

## 1.6 Mot de la direction

M. Jocelyn Bourdon aborde les différents points suivants:

- Les rencontres de parents se sont bien déroulées et il y a eu une bonne participation des parents.
- La formation pour les parents membres du Conseil d'établissement a été donnée par la commission scolaire.
- L'organisme *Vox populi: Ta démocratie à l'école!* est venu donner une formation aux élèves du conseil des élèves ainsi qu'aux enseignants qui les encadrent. La formation a été très appréciée par tous.
- Alloprof a développé un nouvel outil pour les parents: Alloprof Parents. L'information a été transmise aux parents de l'écoles via l'Info-Parents, mais également par le site Internet de l'école.

## 2. Décisions et dossiers

### 2.1 Vente de vêtement avec logo de l'école (adoption)

Considérant la volonté du conseil d'établissement à mettre en œuvre une stratégie afin d'augmenter le sentiment d'appartenance à l'École du Lac-des-Fées;

Considérant le document présenté qui expose le prix et les modèles des vêtements proposés ;

Considérant la consultation qui a été faite auprès du conseil des élèves concernant le choix des couleurs pour les vêtements proposés ;

M. Stephen Moran propose que le conseil d'établissement de l'école du Lac-des-Fées adopte la proposition de vente de vêtements avec le logo-école, la proposition est appuyée par Mme Chantal Poirier.

**CÉ-17-18-26**

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.2 Budget à allouer aux équipes cycles et besoins EHDA (adoption)

Considérant que les fonds amassés lors de la campagne de financement de la vente de pizza ne sont pas liés à un projet particulier ;

Considérant la consultation des enseignantes quant à la répartition du montant accumulé de la vente de la pizza ;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école du Lac-des-Fées doit surveiller l'administration du fonds à destination spéciale (Loi sur l'instruction publique, article 94) ;

Mme Josée Bussièrès propose que les sommes amassés soient utilisées pour l'achat de matériel pédagogique, la proposition est appuyée par Mme Sophie Wauquier.

**CÉ-17-18-27**

**Adoptée à l'unanimité**



## **2.6 Inscription et réinscription 2018-2019 (information)**

L'école du Lac-des-fées participera pour l'année 2018-2019 à un projet pilote de la commission scolaire et les inscriptions se feront de manière électronique.

## **2.7 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (information)**

M. Jocelyn Bourdon rappelle aux membres du conseil d'établissement que l'école du Lac-des-fées a un plan de lutte contre la violence et l'intimidation et que l'information sur celui-ci est sur le site Internet de l'école.

## **2.8 État du bâtiment - Rapport concernant l'amiante (information)**

M. Jocelyn Bourdon informe les membre du conseil d'établissement des travaux à venir concernant le désamiantage. Considérant les mesures de sécurité mises en place, l'école demeurera ouverte pendant les travaux. L'information sera transmise aux parents via courriel.

## **2.9 Protocole de gestion des commotions cérébrales (information)**

M. Jocelyn Bourdon rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'il existe un protocole de gestion des commotions cérébrales que toutes les écoles doivent suivre lorsqu'un élève se cogne la tête.

## **2.10 Rentrée progressive au préscolaire et en classe spécialisée (information)**

M. Jocelyn Bourdon informe les membres du conseil d'établissement des critères adoptés par la commission scolaire au sujet de l'entrée progressives des élèves au préscolaire et ceux de classes spécialisées.

## **2.11 Sondage «saine alimentation et de l'activité physique» (information)**

Un sondage sur les habitudes de saine alimentation et l'activité physique sera envoyé aux parents des élèves du troisième cycle sous peu.

## **3. Informations**

### **3.1 Rapport – comité de parents**

Ces différents points ont été abordés lors de la dernière réunion du comité de parents de la commission scolaire:

- Règles de régie interne;
- Allocations pour les enfants à besoin spéciaux;
- Discussion sur le déploiement en 2018-2019 de cours d'éducation sexuelle dans les écoles, tel que prescrit par le Ministère de l'Éducation;
- Congrès de la Fédération des comités de parents: comme tous les ans, les parents intéressés à participer sont invités à se manifester;
- Élections scolaires en 2018.

## **4. Autres questions**

## **5. Correspondance**

## **6. Levée de la séance**

Mme Marie Claude Simard propose à 20h30 la levée de la séance, la proposition est appuyée par M. David Benavoy.